



# Fiche signalétique

Date d'émission : 27-déc.-2011

Date de révision : 30-avr.-2018

Version 1

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit Buckeye Sanicare Quat-256 PDF

### Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité BE-5092-CA-FR

Code du produit 5092  
Synonymes Aucun

N° ID/ONU UN1760

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Nettoyeur Désinfectant à base d'eau

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Initial Supplier Identifier

#### United States Supplier Address

Buckeye International, Inc.  
2700 Wagner Place  
Maryland Heights, MO 63043 USA  
1-314-291-1900

### 24 heures Numéros de téléphone d'urgence

TRANSPORTATION - INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)  
1-800-535-5053 (North America)

MEDICAL- 1-651-632-8956 (International) 1-800-303-0441 (North America)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect liquide limpide

État physique Liquide

Odeur Pas de parfum

### Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1	Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1	

### Éléments d'étiquetage

#### Mot indicateur

Danger

**Mentions de danger**

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

**Conseils de prudence - Prévention**

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**Autres informations**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Didecyldimethylammonium chloride	7173-51-5	10.14	-	-
N,N-DIMETHYLOCTYLAMINE-N-OXIDE	2605-78-9	10	-	-
Alkyl dimethyl benzyl ammonium chloride (C12-16)	68424-85-1	6.76	-	-
EDTA	60-00-4	1-5	-	-
Ethyl Alcohol	64-17-5	1-5	-	-
Sodium hydroxide	1310-73-2	1-5	-	-

### 4. PREMIERS SOINS

#### Premiers soins

<b>Conseils généraux</b>	Appeler immédiatement un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Demander immédiatement des soins/conseils médicaux.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.
<b>Ingestion</b>	Faire boire un verre d'eau par la personne si elle peut avaler. Ne pas provoquer de vomissements sans une consultation médicale. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

#### Symptômes et effets les plus importants

<b>Symptômes</b>	Le contact peut causer une irritation et rougeur. Le contact visuel direct peut causer des picotements, des larmolements et des rougeurs. Peut causer des rougeurs, des douleurs et des brûlures graves de la peau. Peut provoquer une irritation des muqueuses et des voies respiratoires supérieures. L'ingestion peut causer des nausées et des maux de tête.
------------------	--

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

<b>Note aux médecins</b>	Traiter en fonction des symptômes. Si le produit est ingéré, des dommages possibles aux muqueuses peuvent contre-indiquer l'utilisation du lavage gastrique. Mesures contre le choc circulatoire, la dépression respiratoire et les convulsions peuvent être nécessaires.
--------------------------	---

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Eau pulvérisée (brouillard). Poudre sèche. Mousse.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Non déterminé.

**Dangers particuliers associés au produit chimique** Des fumées toxiques peuvent être dégagés lorsque le matériau est exposé au feu.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx). Chlorure d'hydrogène.

**Données sur les risques d'explosion**

**Sensibilité aux chocs** Aucun.  
**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Aucun.

**Équipement de protection particulier pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

### Précautions relatives à l'environnement

**Précautions relatives à l'environnement** Recueillir le produit répandu.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Ramasser avec une vadrouille, un aspirateur sec / sec, ou un matériau absorbant. Rincer la zone avec de l'eau claire et laisser sécher le sol avant d'autoriser la circulation.

**Prévention des dangers secondaires** Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Conserver hors de la portée des enfants. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le rejet dans l'environnement.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Entreposer à la température ambiante. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas contaminer l'eau, la nourriture ou les aliments pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination.

**Matériaux d'emballage  
Matières incompatibles** Rincer le récipient avant de le jeter.  
L'eau de Javel les détergents anioniques Agents oxydants forts Agents réducteurs forts

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Ethyl Alcohol 64-17-5	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m <sup>3</sup>
Sodium hydroxide 1310-73-2	Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>	CEV: 2 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

**Protection de la peau et du corps** Gants en caoutchouc. Normal vêtements de travail (des chemises à manches longues et un pantalon) est recommandé.

**Protection respiratoire** Si nécessaire, se référer à la réglementation et aux normes appropriées.

**Considérations générales sur l'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	liquide limpide
<b>Couleur</b>	Transparent
<b>Odeur</b>	Pas de parfum
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
<b>pH</b>	7.6 ± 0.2 (conc) 7.0 ± 0.2 (1:256 dilution)	
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Non déterminé	
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	100 °C / 212 °F	
<b>Point d'éclair</b>	~ 93.3 °C / 200 °F	Méthode Tag en vase fermé (Eau = 1)
<b>Taux d'évaporation</b>	1.0	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	n/a-liquide	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limite supérieure d'inflammabilité</b>	N'est pas applicable	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	N'est pas applicable	
<b>Pression de vapeur</b>	Non déterminé	
<b>Densité de vapeur</b>	Non déterminé	
<b>Densité relative</b>	1.00	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Infini	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Non déterminé	

<b>Coefficient de répartition</b>	Non déterminé
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non déterminé
<b>Température de décomposition</b>	Non déterminé
<b>Viscosité cinématique</b>	Non déterminé
<b>Viscosité dynamique</b>	Non déterminé
<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible.

**Autres informations**

<b>Point de ramollissement</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Teneur en COV (%)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Pas réactif dans des conditions normales.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Tenir hors de portée des enfants.
<b>Matières incompatibles</b>	L'eau de Javel. les détergents anioniques. Agents oxydants forts. Agents réducteurs forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	La décomposition thermique peut entraîner la libération de gaz ou de vapeurs irritants.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

<b>Contact avec les yeux</b>	Cause de graves lésions oculaires.
<b>Contact avec la peau</b>	Provoca quemaduras graves en la piel .
<b>Inhalation</b>	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
<b>Ingestion</b>	Peut être nocif en cas d'ingestion.

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

**Mesures numériques de la toxicité**

Non déterminé

**Toxicité aiguë inconnue** Aucun renseignement disponible

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Didecyldiméthylammonium chlorure 7173-51-5	= 84 mg/kg ( Rat )	-	-
Alkyl diméthyl benzyl ammonium chlorure (C12-16) 68424-85-1	= 426 mg/kg ( Rat )	-	-
EDTA 60-00-4	> 2000 mg/kg ( Rat )	-	-
Ethyl Alcohol 64-17-5	= 7060 mg/kg ( Rat )	-	= 124.7 mg/L ( Rat ) 4 h
Sodium hydroxide 1310-73-2	140 - 340 mg/kg ( Rat )	= 1350 mg/kg ( Rabbit )	-

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée****Cancérogénicité**

Il a été démontré que l'éthanol est cancérogène lors d'études à long terme seulement lorsqu'il est consommé comme une boisson alcoolisée.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Ethyl Alcohol 64-17-5	A3	Group 1	Known	X

**Légende**

**ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)**

A3 - cancérogène chez l'animal

**CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

**NTP (programme national de toxicologie)**

Connu - cancérogène connu

**OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)**

X - Présent

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

**Persistance/Dégradabilité**

Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

**Mobilité**

.

Nom chimique	Coefficient de répartition
Ethyl Alcohol 64-17-5	-0.32

**Autres effets nocifs**

Aucun renseignement disponible.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus/produits inutilisés**

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé**

Ne pas réutiliser les contenants vides.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Remarque** S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

**DOT**

**N° ID/ONU** UN1760  
**Nom officiel d'expédition** Corrosive liquids, n.o.s. (Alkyldimethylbenzyl ammonium chloride)  
**Classe de danger** 8  
**Groupe d'emballage** II

**TMD**

**N° ID/ONU** UN1760  
**Nom officiel d'expédition** Corrosive liquids, n.o.s. (Alkyldimethylbenzyl ammonium chloride)  
**Classe de danger** 8  
**Groupe d'emballage** II

**IATA**

**N° ID/ONU** UN1760  
**Nom officiel d'expédition** Corrosive liquids, n.o.s. (Alkyldimethylbenzyl ammonium chloride)  
**Classe de danger** 8  
**Groupe d'emballage** II

**IMDG**

**N° ID/ONU** UN1760  
**Nom officiel d'expédition** Corrosive liquids, n.o.s. (Alkyldimethylbenzyl ammonium chloride)  
**Classe de danger** 8  
**Groupe d'emballage** II  
**Polluant marin** Cette substance satisfait la définition de polluant marin

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

**INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION****Règlements internationaux**

**Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)** Non applicable

**Polluants organiques persistants** Non applicable

**Exigences en matière de notification d'exportation** Non applicable

**Inventaires internationaux**

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Didecyldimethylammonium chloride	X	X	X	X	X	X	X	X
N,N-DIMETHYLOCTYLAMINE-N-OXIDE	X	X		X	X		X	
Alkyl dimethyl benzyl ammonium chloride (C12-16)	X	X	X	X	X	X	X	X
EDTA	X	X	X	X	X	X	X	X
Ethyl Alcohol	X	X	X	X	X	X	X	X
Sodium hydroxide	X	X	X	X	X	X	X	X



**Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

**16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION**

<u><b>NFPA</b></u>	<b>Risques pour la santé</b> 3	<b>Inflammabilité</b> 1	<b>Instabilité</b> 0	<b>Dangers particuliers</b> Non déterminé
<u><b>HMIS</b></u>	<b>Risques pour la santé</b> Non déterminé	<b>Inflammabilité</b> Non déterminé	<b>Dangers physiques</b> Non déterminé	<b>Protection individuelle</b> Non déterminé

**Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau
	<b>Date d'émission :</b> 27-déc.-2011

**Date de révision :** 30-avr.-2018

**Note de révision:** Format canadien.

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**